



TELEPHONE : 141.95 - 157.42

Pour la Publicité, s'adresser :  
Publicité de l'Ouest et du Centre  
11, Rue de la Fosse, NANTES

de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier  
des Planteurs de Tabac de Loire-Inférieure, de la Société Mutuelle Agricole  
des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles  
Organe du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

N° de nos Chèques Postaux Nantes :  
6.015 pour le Syndicat Central,  
235.10 pour la Coopérative,  
235.34 pour la Société Mutuelle,  
147.18 pour la Confédération des Vignerons,  
270.81 pour le Syndicat de Défense contre les  
Ennemis des Cultures.

## Un Brin de Causette... Le Bétail se donne



Quand c'est qu'on roye un copain qu'est là, adlasi, la figure en l'air, les yeux fixés vers un point inconnu, on dit que l'est dans la lune. Penser à autre chose qu'à son travail, ou à ce qui vous entoure, c'est en core être dans la lune. Pourtant y a point que les désœuvrés, les lunatiques ou les nigaudouilles qui sont dans la lune, piquent y a toute une guéroulée de savants, d'astrologues, aux quatre coins de la Terre, qui passent leurs nuits à examiner la lune avec des gros lunettes, à faire des calculs qu'i n'en finit pu.

Quoi c'est qui pouvait ben les intéresser dans c'te planète, qu'est tantôt ronde comme une boule, tantôt comme un croissant, jouant à cache-cache avec les nuages et qu'est menue comme un arracheur de dents ? On disait c'était un astre qu'était éteint, où qui avait pu ni végétation, ni bonshommes et qui faudrait s'y promener avec des masques contre les gaz asphyxiants... atchoum !

Si que la lune nous intéresse point pour aller faire un voyage de noces, ou pour découvrir des pierres précieuses, elle nous occupe rapport à son influence sur la Terre, piquelle agit à sa guise sur not' pauvre boule ronde, alors que nous lui faisons risette. Les savants ont démontré que c'est la lune qui fait monter et baisser la mer dessus nos côtes, même qu'elle agit sur l'atmosphère, pour donner le calme ou les tempêtes... Si que seulement on pouvait la commander un brin pour faire la pluie ou le biau temps !

Quel est le jardinier qu'a point rouspété, au commencement d'avril, après c'te fameuse « lune rousse » qui grillant une bonne partie des bourgeons. Y a des gens malins qui disent que c'est point la faute à la lune, que les jeunes pousses sont pus tendres. Ben sûr, mais c'est y point rapport à la lune qui a presque terjourn un abaissement de la température à c't' époque ?

Qui c'est qui connaissant point ces effets sur les plantes, un arbre abattu par une nuit claire donne à coup sûr des planches et des mandrins de moins bonne qualité, qui seront pus vite attaqués par les vers. Les bons jardiniers attendent le premier quartier de lune pour faire leurs semis, leurs plantations, les greffes ou ben les tailles. Les vieux vignerons itou voulant point mettre leur vin en bouteilles à une autre moment. Jusque dans les plaines de Beauce et du Nord qui a des cultivateurs qui moissonnent leur froment qu'à la pleine lune et dans la huitaine qui suit, rapport que les grains sont de ben meilleure conservation. Aut' pari, vous en voyez qui sèment les vers ou qui plantent les patates à la lune vieille, dame point parce que c'est la mode, ou ben la routine, mais parce qu'i savent qu'ils auront une meilleure récolte. Allez point chercher à comprendre ; c'est comme ça, piquelle c'est comme ça !

Allez donc demander à vot' bourgeoisier pourquoi met les œufs à couvrir, en d'sous la poêle, à la nouvelle lune plutôt que de faire autrement... Demandez dan à des louchers... même à ceusses qui croient point dans les ragotons des vieilles femmes — pourquoi que les as des animaux ont pus ou moins de moelle, si qui sont abattus pendant qu'après la pleine lune ?

Comme vous voyez, la lune agit pas que sur les végétaux, mais encore sur le bétail et sur le monde. La lune nous joue des tours jusque dans not' moelle... v'là de quoi dresser nos cheueux dessus la tête et faire des mauvais rêves ! Allez point surtout dormir avec un rayon de lune su vot' lit, vous risqueriez d'attrapper des torticols, des rhumes de cerveaux, des congestions ou des maux de tête très grave ! Avez-vous point ressenti des angoisses ou des insomnies par des nuits de grande lune ?

C'est y point les raisons pour lesquelles y a tant de savants qu'observent cet astre mystérieux... et qui a tant de monde mal luné, ou tourné-boulé par la lune — sans qu'i s'en doutent !

C'est la phrase que j'ai entendue, il y a quelques jours, sur le champ de foire. Chose symptomatique, les marchands comme les cultivateurs la répétaient. Elle n'était que trop exacte. J'ai vu un marché se faire pour une vache en état pour la boucherie, à 25 sous le kilo ! Quant aux meilleures bêtes on traitait à 2.75 et 3 fr. maximum.

Nous avons en notre journal, les 10 et 17 mars, abordé l'angoissante question, baisse sur pieds, stabilité au détail.

Sur l'initiative de M. le Préfet, nous avons vu se réunir la Commission départementale de la boucherie, et obtenu une certaine baisse à l'étal en particulier pour les bas morceaux. Hélas, diminution bien mesquine si on la compare à l'effondrement des cours à la production ! A elle seule, elle ne permet pas d'espérer le désencombrement du marché.

Rien n'est en effet change par ailleurs. Les offres sont demeurées aussi pressantes, le Français moyen est toujours aussi désargenté, l'Etat et les taxes diverses aussi exigeantes pour toutes les marchandises qui se déplacent.

L'Association générale des Producteurs de Viande se débat. Elle vient d'obtenir certains petits avantages, pour les frigorifiées, pour la fourniture de l'armée, celle de la

Depenses Recettes  
Frais d'abatage..... 100 fr. »  
Droit à l'abattoir..... 12 »  
Taxe de 0 fr. 15 par kilo vif..... 82 »  
Ventes à 3 fr. et 3 fr. 50 la livre... » 1.442 50  
Peau..... » 67 50  
Totaux..... 194 fr. 1.510 »  
Bénéfice réalisé : 1.316 francs.

Sarre... Rien de décisif pour faire remonter la cote rapidement. Et pourtant ce serait un grand bien. Si le prix de la viande montait, on pourrait fructueusement donner du blé aux bêtes en grosses quantités, et le sauvetage des céréales serait fait.

Nos modestes propositions ont provoqué des réponses de la part de nos amis des campagnes. Nord et Sud encourageant notre action : ce qui prouve que le désarroi est profond, car le cultivateur n'écrit guère. Mais voici précisément que l'une d'elles, venue de la Région Est du département, vient justifier une méthode que nous avions préconisée : l'abatage à la ferme.

En 1894-95, période d'une crise aiguë, les éleveurs s'en vinrent d'eux-mêmes à tuer chez eux. Ache-

teurs et vendeurs y trouvaient leur compte. C'est un moyen d'échapper à l'étréinte des charges qui s'interposent entre le producteur et le consommateur et qui sont une des grandes raisons du malaise.

Au cours des heures qui passent, l'abatage à la ferme se généralise. Nous connaissons des régions en particulier celle du Maine, où la pratique en est courante. Pour les bêtes de 2<sup>e</sup> qualité, il n'y a pas à se tromper. Inutile pour ce faire, que l'on s'évertue à trier les vaches entragées. Nous en mangions déjà assez souvent ces temps-ci. Je dis les bêtes qui ne sont pas acceptées comme extra. Ça suffit.

Voici émanant d'un de nos amis très averti, la lettre qui confirme notre proposition.

A C..., le 21 mars 1934.

Mon cher Président,

Je suis avec intérêt votre campagne au sujet du bétail. Voici l'expérience que j'ai faite la semaine dernière.

Je possédais un taureau jersiais de 3 ans 1/2 pesant 548 kilos. La boucherie m'en offrait 800 francs. C'était à peu près 1 fr. 46 le kilo vif, ou avec 50 0/0 de rendement, 2 fr. 90 la livre de viande nette. Ecœuré, j'ai décidé d'abattre et de vendre à mon entourage. Voici le résultat de l'opération :

Depenses Recettes  
Frais d'abatage..... 100 fr. »  
Droit à l'abattoir..... 12 »  
Taxe de 0 fr. 15 par kilo vif..... 82 »  
Ventes à 3 fr. et 3 fr. 50 la livre... » 1.442 50  
Peau..... » 67 50  
Totaux..... 194 fr. 1.510 »  
Bénéfice réalisé : 1.316 francs.

Tous mes voisins ont été contents d'acheter de la viande à bas prix, et moi j'ai gagné 516 francs. Le bénéfice brut du boucher aurait été bien plus élevé, car il aurait vendu plus cher que moi.

Croyez mon cher Président, à mes amicaux sentiments.

X,  
L'exempte parle. Inutile de le commenter.

Autant la réalisation de coopératives de boucherie, organismes permanents est difficile ; autant l'abatage à la ferme, méthode essentiellement passagère de temps de crise, est aisée à réaliser.

DE CAMIRAN.

Président du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

## Les Soins à la Basse-Cour

La basse-cour doit être, en ce moment, pour la fermière, l'objet de ses préoccupations, car les sujets nés en mars ou aux premiers jours d'avril sont ceux dont le développement est le plus rapide et le plus régulier, et qui donneront les meilleurs coqs et les poulettes susceptibles de pondre régulièrement dès l'automne. Les poussins nés de couveuses tardives ne fournissent jamais d'aussi bonnes pondueuses et des poussins aussi vigoureux que ceux provenant de couveuses précoces. Il est donc très important de prendre, dès maintenant, toutes dispositions utiles pour que l'incubation s'opère dans de bonnes conditions.

Il importe tout d'abord de faire choix des œufs les plus gros provenant de poules ayant au moins deux ans ; les produits qu'ils donnent sont toujours les plus gros et les plus beaux.

Les nids doivent être placés dans un endroit bien sain, ni froid ni humide. On les dispose soit à terre, soit sur des planches supportées par des tréteaux de vingt-cinq à trente centimètres de hauteur. L'usage des caisses n'est pas recommandable, à moins d'être à claire-voie pour permettre la libre circulation de l'air autour du nid.

Dans certaines fermes, on préfère garnir les nids avec de la paille au lieu de foin, parce que ce dernier ferment et devient, par suite, plus propice au développement des insectes.

Les parasites. La paille offre tout de même l'inconvénient de ne pas être assez compacte dans sa masse et de permettre l'accès de l'air au-dessous des œufs, condition sensible à une incubation régulière. Si l'on donne la préférence au foin, il faut le choisir fin, sans poussières et le saupoudrer d'un peu de soufre. S'il était long et rude, il conviendrait de le couper et de le froisser dans les mains pour le rendre plus doux.

Le choix de la poule couveuse n'est pas le moins important. Disons tout d'abord qu'il faut préparer d'avance la poule à remplir son rôle de bonne couveuse. Dès les premiers jours de février ou même avant, il faut retenir les poules au nid et pour cela ne pas trop les laisser en liberté et maintenir constamment dans le nid deux ou trois œufs. Elles prennent ainsi l'habitude de rester au nid de plus en plus longtemps.

Lorsqu'on les apercevra assises, on pourra alors se décider à leur confier quelques œufs à l'endroit même où elles ont pris l'habitude de couvrir. On ne devra les transporter sur tout autre point qu'après une huitaine de jours.

Une poule couveuse doit être douce, ne pas s'effaroucher lorsqu'on s'approche près du nid et même se laisser toucher sans difficulté. Une poule craintive risque beaucoup d'être la cause d'accidents et parfois d'abandonner sa couvée.



HEURE D'ÉTÉ : L'heure légale sera avancée de soixante minutes dans la nuit du 7 au 8 avril, à 23 heures. L'heure d'hiver sera rétablie dans la nuit du 6 au 7 octobre.

LE CONGRÈS DE L'AGRICULTURE Française se tiendra cette année du 2 au 5 mai, à Brive (Corrèze). On y étudiera : l'élevage du cheval, les produits de la basse-cour, la production fruitière, etc...

CONGRÈS LAITIÈRE : Le X<sup>e</sup> Congrès mondial de laiterie se tiendra à Rome et à Milan, du 30 avril au 6 mai.

LA « FOIRE DE PARIS » aura lieu du 9 au 24 mai. Comme chaque année, elle est assurée du plus franc succès. Outre ses manifestations, elle comportera diverses innovations du plus grand intérêt.

PETITES ANNONCES. On pouvait lire dernièrement aux Petites annonces du « Grand Echo du Nord » le texte que voici : « Cultivateur désirant vendre son blé, cours du jour. Rembourse à qui trouvera acqureur. » Sans commentaires !

M. SCHIRBAUX, l'éminent sélectionneur et génétiste, à qui nous devons les fameux « blés de conciliation », vient d'être élu membre de l'Académie des Sciences. Nous lui adressons nos vives et respectueuses félicitations.

AUX HALLES CENTRALES de Paris, les ventes journalières s'élèvent aux tonnages suivants : viandes, 290 tonnes ; triperie, 50 tonnes ; volailles et gibier, 70 ; légumes, 230 ; fruits, 160 ; beurre, 35 ; œufs, 40 ; fromages, 70 ; poissons, crustacés, coquillages, 200 tonnes.

ELECTRIFICATION : En 1919, il n'y avait en France que 4.000 communes électrifiées. Aujourd'hui on en compte 34.000, avec 20 milliards de capitaux investis et une consommation de 11 milliards de kWh, soit 282 par tête d'habitant.

UNE ÉCOLE DE CONSERVE : Une Ecole technique de la Conserve, sous la direction du Docteur Machebœuf, de l'Institut Pasteur, professe des cours gratuits, les mardi et vendredi de mars, avril et mai, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, 8, rue Danton, Paris.

## L'Amérique et nos Muscadets

Soignons l'étiquette — De la grande pitié d'une diplomatie — Conclusion

Quand une belle fille a résolu de se lancer dans le monde — même le Nouveau — son premier devoir consiste à ne dissimuler aucune de ses grâces.

De même pour le vin. La bouteille sera donc d'un vert tendre, poussant jusqu'à l'exaltation la limpidité du produit. Toute teinte sombre qui aurait pour résultat de détruire ce préjugé favorable devra être rigoureusement bannie.

Quant à l'habillage, il sera sobre et coquet à la fois. Une certaine touche artistique, dans l'étiquette, ne nuira pas, au contraire. Suivant la judicieuse remarque de Brillat-Savarin, dans sa « Physiologie du goût », la présentation doit en effet constituer, avant tout, le moteur par excellence de l'honnêteté.

Mais, cela dit, il tombe manifestement sous le sens que ce facteur initial d'une publicité plus préventive que déterminante ne suffirait pas à lui seul, et que ni la moutarde X... ni le cacao Y... n'auraient l'honneur de figurer sur nos tables si ces célèbres marques s'étaient contentées de ce simple trempin commercial.

Alertez le goût public, le guider sagement dans le labyrinthe de ses manifestations gastronomiques, tel doit être, à notre avis, l'essentiel d'un programme auquel il conviendrait d'associer dès le début le détenteur des licences, nous voulons dire l'agent américain, plus qualifié que nul autre, puisque sur place, pour arbitrer le choix des moyens d'exécution.

Nous limitant à des considérations générales, si nous posons maintenant comme axiome, sans la moindre humilité d'ailleurs, que notre muscadet était un article virtuellement inconnu aux États-Unis jusqu'à ces derniers temps, disons que les moyens en question, a priori, ne paraissent pas échapper au formulaire habituel de la publicité livree : journaux, revues, placards, etc., auxquels il convient, sans doute, d'ajouter l'édition d'un tract ou brochure entrant dans l'intimité du sujet, avec un dosage aussi savant et aussi harmonique que possible d'historique, de gravures et de conseils gastronomiques, en un mot le « vade mecum » d'une saine dégustation que nous nous imaginons assez bien à sa place au milieu des clubs et de tous les groupes d'achat américains.

Publicité tapageuse ? Non. Onéreuse ? Peut-être. On n'a rien sans rien. Mais hâtons-nous d'ajouter qu'à l'instar de certaines associations

étrangères dont nous avons les publications de cet ordre sous les yeux, rien ne paraît plus rationnel, plus aisé, que de réaliser un groupement inter-régional, du Val de la Loire, par exemple, avec nos sympathiques collègues du Blésois, de Vouvray, de Saumur, du Layon, d'autres encore ; ce qui aurait l'incontestable avantage d'étoffer le contexte de l'ouvrage envisagé, d'en augmenter l'intérêt, et surtout d'en atténuer singulièrement les charges réparties ainsi sur chaque groupe.

Pour l'instant, bornons-nous à poser le problème, et arrivons à la protection des marques.

A vrai dire, le danger n'est pas immédiat et il n'apparaît guère qu'une fois la notoriété définitivement acquise. Mais alors, attendez-vous à voir surgir le muscadet des régions les plus invraisemblables. Les Indes et la Patagonie ne nous surprendraient pas autrement, sans parler des plaines de la Souabe, bien entendu.

Le plagiat sera à l'ordre du jour et la lutte sans scrupule.

Eh bien, mais, et les appellations d'origine ? C'est vrai. Mais d'abord, écoutez deux histoires :

Il y a une trentaine d'années, j'allais sans doute des lauriers de sa grande sœur française, la petite ville américaine de Limoges décida de créer une industrie qui, comme par hasard, se trouva être une industrie porcelainière. Malice cousue de fil blanc, pensez-vous. Oui, mettez même de câble transatlantique. C'est alors que la concurrence s'avérant d'autant plus déloyale que tous les produits étaient vendus sous le vocable : porcelaine de Limoges, sans autre désignation, les industriels locaux, injustement lésés, disons même spoliés, portèrent leurs doléances devant la juridiction américaine compétente. Ils furent déboutés.

Délicieux, n'est-ce pas ? Pourtant, il y a mieux.

Le commerce bourguignon et bordelais, assez récemment, ayant eu la preuve que de gros propriétaires de la Colonie du Cap inondaient c'est le cas de le dire — certains marchés extérieurs de vins baptisés par l'étiquette : Pommard ou Châteauneuf-Margaux, sans aucune autre origine, alerte notre Chancellerie qui obtint du Gouvernement anglais cette réponse stupéfiante et à monter en éponge, qu'il ne pouvait personnellement rien faire, les plants producteurs pouvant très bien provenir des régions indiquées sur l'étiquette !

On croit rêver. En tous cas, voilà les faits. Les remèdes ? Nous n'en voyons qu'un.

Le voici : Exiger, nous osons bien, en l'espèce le Ministre, qu'il daigne placer à la base de tout traité de commerce, dans un langage que nos amis anglo-saxons comprennent très bien quand on sait leur tenir, la prohibé sous toutes ses formes.

Où, mais voilà, y a-t-il encore un négociateur français ? Et s'il existe, en aura-t-il le temps ?

Quoi qu'il en soit, parvenu au terme de cette étude, nous entendons ne formuler aucune conclusion. Sur un plan purement objectif, sans rien dissimuler des difficultés de l'entreprise, nous nous sommes efforcés de mettre en relief, aussi clairement que possible, les possibilités d'un nouveau débouché créé par une situation nouvelle.

Aux milieux intéressés de prendre leurs responsabilités.

Tous les éléments actuels d'une saine appréciation, ils les ont en mains.

Quant à nous, sans la moindre impatience, sans rien relâcher non plus de notre effort, nous nous tiendrons pour satisfaits, en tous cas pour largement payé de notre temps, si l'exposé impartial que nous avons mis sous les yeux de nos amis les Producteurs, a pu réussir à fixer quelques instants leur attention sur un sujet véritablement digne de cet honneur à tous points de vue.

Constant LECONTE,  
Conseiller du Commerce Extérieur,  
Vice-Président de l'Union  
des Producteurs de Muscadet.



Société des Courses de Nantes

La Société des Courses de Nantes donnera sa première réunion de printemps le dimanche 8 avril. Voici l'ordre des épreuves et les engagements de cette première journée :

1<sup>o</sup> Prix du Conseil général, 7.500 fr. (trot monté), 13 engagements.  
2<sup>o</sup> Prix de l'Ouest, 10.000 fr. (galop), 22 engagements.  
3<sup>o</sup> Prix du Conseil municipal, 7.500 fr. (trot attelé), 15 engagements.  
4<sup>o</sup> Prix de la Société d'Encouragement, 10.500 fr. (galop), 21 engagements.  
5<sup>o</sup> Prix du 3<sup>e</sup> Dragons, 2.500 fr. (military), 16 engagements.  
6<sup>o</sup> Prix de Lucinière, 10.000 fr. (Steeple), 15 engagements.  
Au total : 49.000 fr. de prix.

Comme il a été déjà annoncé, le prix des entrées journalières a été fixé, comme l'année dernière :

Carte d'homme pesage, 20 fr. ; carte dame pesage, 10 fr. ; carte de tribune, 10 fr. ; pelouse, 3 fr. ; voiture et auto, 5 fr.

La cotisation des sociétaires est de 120 fr., elle donne droit à une carte d'homme, deux cartes de dame ou enfants, valable pour les six réunions et six cartes de voiture.

Les personnes qui désireraient être membres de la Société sont priées d'adresser leur demande au siège de la Société, 2, rue de Bréa.

Il faut orienter la production vers la qualité plutôt que la quantité, car rien ne pourra arrêter la baisse des cours si les produits que nous jetons sur le marché dépassent les besoins de la consommation.

## La Revision des Baux ruraux

Dès le vote de la loi du 8 avril 1933 sur la revision des baux ruraux, nous avons expliqué que le nouveau prix — celui fixé par le juge — était applicable dans tous les cas et même si la résiliation était prononcée à la demande d'une des parties.

Cette interprétation, qui avait pour elle la logique et les travaux préparatoires, fut contestée. C'est pourquoi le Parlement vient de voter une loi pour la confirmer.

Voici le texte de cette loi :

Article 1<sup>er</sup>. — Le paragraphe II de l'article 3 de la loi du 8 avril 1933 sur la revision des baux ruraux est par interprétation dudit paragraphe, complété de la façon suivante : « ...même au cas où la résiliation du bail sera prononcée par application des paragraphes 5 ou 9 du même article. »

Article 2. — Les décisions rendues en application de la loi du 8 avril 1933, contrairement aux dispositions de l'article précédent, et pour lesquelles les délais de pourvoi seront expirés au moment de la promulgation de la présente loi, pourront, dans un délai de quinze jours à partir de cette promulgation, faire l'objet d'un pourvoi en cassation dans les conditions fixées par l'article 13 de l'article 3 de la loi du 8 avril 1933.

Notons que l'article 2 est une arme qui doit suffire à rendre le pourvoi inutile. Un fermier actuellement soumis à l'ancien prix en vertu d'une décision de justice n'a qu'à obtenir immédiatement l'accord écrit de son propriétaire pour l'application rétroactive du nouveau prix. Le propriétaire lui accordera nécessairement une remise qui correspond à un droit légal.

L. SALLERON.

## Exposition Internationale d'Aviculture de Nantes

Au moment où nous mettons sous presse, notre 8<sup>e</sup> Exposition d'Aviculture bat son plein et remporte un vif succès. Nous publierons tous détails et le Palmarès dans notre prochain Bulletin.

maître jannot

# L'Application de la Loi sur le Blé

## DU 17 MARS 1934

Nous publions ci-après une circulaire adressée par le ministre de l'Agriculture aux préfets.

Paris, le 27 mars 1934.

Le Ministre de l'Agriculture à Messieurs les Préfets,

L'évolution du marché du blé en France, au cours de la présente campagne, a conduit le Parlement à étudier et à voter de nouvelles dispositions destinées à compléter les lois des 10 juillet et 23 décembre 1933 et dont l'ensemble constitue la loi du 17 mars 1934.

En raison des difficultés créées aux populations agricoles par la mévente du blé, le Parlement et le Gouvernement attachent une importance de tout premier ordre à ce que cette loi soit appliquée sans délai et dans l'esprit qui a présidé à son élaboration.

La tâche qui vous incombe de ce fait est lourde et délicate. Pour la mener à bien, vous serez aidés par vos collaborateurs directs et notamment, par la direction des Services agricoles auquel j'ai donné, à cet effet, des instructions particulières. S'il est inutile de vous faire une analyse complète de la loi du 17 mars 1934, par contre, il me paraît indispensable d'en mettre en lumière les dispositions fondamentales.

Ces dispositions tendent :

1° A donner aux agriculteurs qui souffrent particulièrement de la mévente, et qui n'auraient pu écouler la totalité de leur récolte avant la moisson prochaine, l'assurance de pouvoir reporter leurs blés sur la prochaine campagne et de les vendre au prix minimum de base de 131 fr. 50 le quintal.

2° A donner au Gouvernement, chargé de prendre en temps utile et dans le cadre de la loi, les mesures nécessaires à la défense du marché du blé, une connaissance exacte des stocks existants sur l'ensemble du territoire et des vues précises sur les possibilités de la récolte prochaine ;

3° A préciser les obligations de la meunerie et notamment à réglementer la circulation et l'utilisation de ses produits ;

4° A définir les conditions dans lesquelles se pratiquent les échanges du blé contre du pain ;

5° A organiser le contrôle effectif de l'application de la législation en vigueur et à préciser les conditions dans lesquelles les infractions pourront être poursuivies.

### 1° REPORT DES BLÉS DE LA RECOLTE DE 1933 AVEC GARANTIE DU PRIX MINIMUM

La loi du 10 juillet 1933 ne garantissait pas le prix minimum des blés de la récolte de 1933 après le 15 juillet 1934. Cet état de choses inéquitable, à juste titre, les agriculteurs isolés ainsi que les groupements ayant souscrit des contrats de stockage à vente

échelonnée. Cette incertitude de l'avenir avait le grave inconvénient d'inciter certains d'entre eux à offrir leurs blés à un prix inférieur à celui fixé par la loi.

Le législateur, auquel la gravité de cette situation n'a pas échappé, a voulu dissiper les appréhensions des producteurs de blé en leur donnant l'assurance de pouvoir écouler au prix légal les stocks dont ils restent détenteurs.

En leur donnant cette certitude, le législateur a pensé que les offres qui se pressent sur le marché se rarifieraient et que le respect du prix minimum serait assuré avec moins de difficultés.

Dans cet ordre d'idées, la loi du 17 mars 1934 élargit et facilite considérablement les opérations de report qui peuvent désormais s'étendre, si les circonstances l'exigent, à la totalité des excédents de la récolte de 1933.

A cet effet, le ministre de l'Agriculture est autorisé à accepter, en plus des contrats de stockage déjà souscrits, les contrats nouveaux qui lui seront présentés, tant par les coopératives de stockage que par tous les groupements agricoles (syndicats, comices, sociétés d'agriculture, etc.), pourvu que ces organismes soient légalement constitués.

Les groupements qui seront dans l'impossibilité de stocker les blés de leurs adhérents dans les locaux appropriés, seront autorisés à les laisser chez les producteurs. Ils conserveront seulement la direction des opérations que comporte le report et la responsabilité de l'exécution des contrats souscrits par eux.

Par ailleurs, les négociants en grains patentés et les meuniers qui, en constituant les stocks, contribuent puissamment à dégager le marché, pourront souscrire des contrats de report, mais seulement pour des blés achetés au prix légal après la promulgation de la loi du 17 mars 1934. Ce prix sera justifié par le mode de paiement qui doit être fait obligatoirement par l'intermédiaire d'une Caisse régionale de crédit agricole mutuel désignée à cet effet par la Caisse nationale de Crédit agricole.

Sous leur responsabilité, les caisses régionales pourront accrédiiter leurs caisses locales à recevoir ces paiements.

Ces dispositions excluent du bénéfice du report les blés qui auraient été payés, aux producteurs ou à leurs associations, soit directement, soit par des organismes de crédit autres que ceux qui viennent d'être mentionnés.

Tout en autorisant le report de tous les excédents de la récolte 1933, la loi laisse au ministre de l'Agriculture la faculté de limiter ces reports dans le cas où la situation de la récolte en terre laisserait prévoir une moisson tardive et, par conséquent, une période de consommation plus longue qu'à l'ordinaire.

(A suivre).

# A la Foire de Nantes

## Grand Concours des Vins et Eaux-de-Vie de LA LOIRE-INFÉRIEURE

**Jeudi 12 Avril**

Les Viticulteurs de la Loire-Inférieure et des communes limitrophes qui désirent participer à notre grand Concours des Vins et Eaux-de-Vie sont priés de se faire inscrire, avant le 9 avril, à M. R. Faivre, secrétaire de la C. G. V. C. O., 2, rue Scribe, à Nantes, en précisant la ou les catégories dans lesquelles ils doivent concourir :

MUSCADET  
GROS-PLANT  
PINOTS ET VINS ROUGES DE LA LOIRE  
HYBRIDES.

Recette de 1933 seulement

Le minimum des envois est fixé à deux bouteilles, pour chacune des catégories. Chaque bouteille devra porter une étiquette collée, mentionnant le nom, l'adresse du propriétaire et le cépage.

Les viticulteurs devront faire parvenir leurs bouteilles, ainsi étiquetées, directement à l'adresse de M. Bodin, directeur de la Foire Commerciale, CHAMP DE MARS, A NANTES, en spécifiant : « Concours des Vins ».

Les bouteilles seront reçues à la Foire du samedi 7 avril au mardi 10 avril inclus. Tout envoi qui parviendra après cette date sera impitoyablement refusé.

Les exposants d'une même commune ont tout intérêt à grouper leurs envois.

La section EAUX-DE-VIE sera divisée en Eaux-de-Vie de Vin, de Marc et de Cidre, eaux-de-vie vieilles et de la dernière récolte, à raison d'un petit flacon-échantillon par catégorie.

Ce Concours est ouvert seulement aux vigneronne-récoltants.

Des médailles ou diplômes seront décernés aux lauréats.

## Concours du Meilleur Cidre de LA LOIRE-INFÉRIEURE

**Jeudi 12 Avril**

Ce Concours aura lieu le JEUDI 12 AVRIL, à la Foire de Nantes, dans la matinée, à côté de notre Concours des Vins.

Il n'y a aucun droit d'inscription pour y participer. Seuls les cidres de la dernière récolte seront admis. Les concurrents devront envoyer deux bouteilles (ou litres) avec leur Foire de Nantes, place du Champ de Mars, « Concours des Cidres », et ceci avant le mardi 10 avril, délai de rigueur.

Prière de se faire inscrire dès maintenant à M. R. Faivre, Syndicat des Agriculteurs, 2, rue Scribe, à Nantes.

## 13<sup>e</sup> Foire INTERNATIONALE Rennes

**28 AVRIL au 6 MAI 1934**

Sous le haut patronage de M. le Président de la République

## Congrès de la propagande en faveur du Lait

Nous ne saurions trop engager TOUS les producteurs de lait de notre département à assister aux diverses séances de l'important CONGRÈS EN FAVEUR DU LAIT, qui se tiendra à la Foire de Nantes le samedi 14 avril, salle des Sociétés d'Electricité.

Ce Congrès, dont nous reproduisons ci-dessous l'ordre du jour, est organisé par l'Office Départemental de Propagande du Lait, que préside notre ami le Colonel Pichelin, l'ardent défenseur de la cause du lait en Loire-Inférieure. L'Office National du Lait et l'Office National d'Hygiène Sociale ont bien voulu patronner cette manifestation dont l'importance particulière, en cette période de crise et de surproduction, n'échappera à personne.

Produire du lait dans les meilleures conditions, un lait propre et sain, lui trouver un écoulement régulier, susciter des débouchés nouveaux : tels sont les problèmes qui nous préoccupent tous, à l'heure où l'avenir est sombre de menaces.

UN STAND DE DEGUSTATION de produits laitiers sera ouvert à la Foire du mercredi 11 au lundi 16 avril au soir, sous la direction de M. Flandreau, industriel laitier à Nantes.

**Samedi 14 Avril**

SEANCE DU MATIN, à 9 heures  
Présidence d'honneur : M. Mathivet, préfet de la Loire-Inférieure.  
Président : M. Marcel Donon, sénateur, président de l'Office National de Propagande.

Ordre du Jour

La propagande nationale en faveur du lait.

1° Allocution de M. Pichelin, président du Comité départemental ;  
2° Discours de M. Donon.

Rapports sur la distribution du lait dans les écoles.

Rapporteurs : M. le docteur Robin, M. Fabbé Gauthier, M. Cassan, inspecteur primaire à Saint-Nazaire ; M. Fabbé Fleury.

Rapport sur la distribution du lait dans l'armée.

Rapporteur : M. l'Intendant Général Lévy.

Le lait dans l'alimentation de l'enfance.

Mme le docteur Potzsin-Malégué, ancien interne des Hôpitaux de Paris, médecin des Hôpitaux de Nantes.

Les fromages dans l'alimentation. M. Guillois, directeur du Laboratoire National de l'Industrie laitière et des industries de fermentation, professeur à l'Institut National Agronomique sur les travaux faits en collaboration avec M. le docteur Ramond, médecin des Hôpitaux, à Paris.

Le contrôle laitier et beurrier. M. Leroy, professeur de Zootechnie à l'Institut National Agronomique.

Situation laitière en Loire-Inférieure, en France, à l'étranger.

M. Chaquin, directeur des Services Agricoles de la Loire-Inférieure, M. Achard, secrétaire général de la Confédération Générale des Producteurs de Lait.

L'application de la loi sur la prophylaxie de la tuberculose bovine à la vente du lait.

M. Michelat, directeur des Services vétérinaires de la Loire-Inférieure.

Le développement et les résultats de la propagande en faveur du lait.

M. Lucas, ingénieur agronome, directeur de l'Office National de propagande du lait.

A 13 heures. — BANQUET par souscription, sous la présidence de M. le Préfet de la Loire-Inférieure, à l'Hôtel de la Duchesse-Anne, place de la Duchesse-Anne.

## Concours spécial de la Race Bovine Parthenaise 13, 14 et 15 Avril

MALES

1<sup>re</sup> Section. — Animaux de six mois à un an : 12 prix.

2<sup>re</sup> Section. — Animaux d'un an et plus sans dents de remplacement : 10 prix.

3<sup>re</sup> Section. — Animaux n'ayant pas plus de deux dents de remplacement : 10 prix.

4<sup>re</sup> Section. — Animaux n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement : 7 prix.

5<sup>re</sup> Section. — Animaux ayant plus de quatre dents de remplacement : 5 prix.

FEMELLES

1<sup>re</sup> Section. — Génisses de six mois à un an : 10 prix.

2<sup>re</sup> Section. — Génisses de un an et plus sans dent de remplacement : 12 prix.

3<sup>re</sup> Section. — Génisses n'ayant pas plus de deux dents de remplacement : 12 prix.

4<sup>re</sup> Section. — Génisses n'ayant pas plus de quatre dents de remplacement : 12 prix.

5<sup>re</sup> Section. — Vaches ayant plus de quatre dents de remplacement, manifestement pleines et ayant moins de huit ans : 14 prix.

6<sup>re</sup> Section. — Vaches laitières en lactation, suitées ou non, ayant moins de huit ans : 14 prix.

Deux prix de championnat consistant en plaquettes de vermeil, s'ajouteront aux récompenses déjà obtenues. Ils pourront être décernés : l'un au meilleur reproducteur mâle, l'autre à la meilleure femelle. Cinq prix d'ensemble de 300, 250, 200, 150 et 100 francs seront décernés aux meilleurs lots appartenant à un même éleveur, comprenant au moins : un taureau de plus d'un an et trois femelles dont deux vaches au moins, pleines ou en lait.

PROGRAMME

Vendredi 13. — Réception des animaux, de 13 à 18 heures.

Samedi 14. — Opérations des Jurys. Visite officielle du Concours.

Dimanche 15. — Exposition générale des animaux. Distribution des récompenses.

## La Journée du Miel

C'est jeudi 12 avril qu'aura lieu la Journée du Miel à la Foire Commerciale de Nantes. Le miel a désormais droit de cité à la Foire Commerciale et ce n'est que justice. Comme les autres années, le public y trouvera des pots de miel, des gâteaux de miel, des pains d'épices, de l'hydromel et des bonbons au miel.

A titre de propagande, la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure distribuera gratuitement 5.000 petits pots de miel aux enfants et fera passer au Palais de l'Electricité plusieurs films apicoles provenant du Ministère de l'Agriculture.

Les Apiculteurs devront apporter leurs produits avant 9 heures du matin avec de l'andrinople, si possible. Ils entreront sur la présentation de leur carte de sociétaire.

Notre Syndicat est une force agissante qui défend inlassablement vos intérêts.

Contribuez à accroître cette force en nous présentant de nouveaux adhérents.

## AVIS AUX PARENTS

Vos enfants auront UN EMPLOI EN QUELQUES MOIS s'ils suivent les Cours pratiques Commerciaux de l'Ecole Pigier, 6, rue Crébillon, à Nantes. Cours le jour, le soir et par correspondance.

## Mastic à greffer

Voici une bonne formule de mastic à greffer :

Pois noir..... 500 gr.  
Pois blanc..... 250 gr.  
Cire ordinaire..... 50 gr.

Faire fondre à feu doux en agitant constamment.

Au moment de l'emploi, maintenir le mastic à la température voulue avec un réchaud portatif.

## Fourrures

# PECHA

une qualité sans rivale à des prix imbattables

### Au Tigre Royal

11, rue d'Orléans - NANTES  
Foire de Nantes, Stand 318



## LA CULTURE DU FRAISIER

Le fraisier se plante habituellement en automne ou au printemps. Reconnaissons que dans le premier cas la récolte est bien maigre et que, dans le second, elle est pour ainsi dire négative. La meilleure époque pour cette plantation est juillet, ou, mieux encore, juin. Des expériences très concluantes ont été faites à ce sujet à l'Ecole nationale d'Horticulture de Versailles. Chaque quinzaine, du 15 juin au 15 octobre, on a planté un même nombre de fraisiers appartenant à la même variété et, pour chacune de ces plantations, on a noté le poids de la récolte. La décroissance s'est déjà et nettement accusée dans la plantation faite le 1<sup>er</sup> juillet et la récolte opérée sur la plantation faite le 15 octobre s'est trouvée de cinq fois inférieure à celle obtenue sur la plantation effectuée le 15 juin.

Choix du terrain. — Le fraisier aime les terrains légers, un peu sableux, peu calcaires et fumés abondamment l'année précédente. Ils redoutent les terrains humides et les fumures fraîches. Le terrain destiné à la plantation n'aura pas dû porter de fraisiers depuis quatre années au moins.

Choix des variétés. — Les botanistes classent les fraisiers en diverses catégories savantes. Cette classification n'ayant aucun intérêt pour les amateurs, nous nous contenterons de faire trois grands groupes de fraisiers : 1° Fraisiers à gros fruits, donnant leurs produits en mai-juin ; 2° Fraisiers à gros fruits, remontants, donnant leurs produits tout l'été, et même, si les arrosages ont été suffisants, jusqu'aux gelées ; 3° Fraisiers à petits fruits, dits des Quatre-Saisons, donnant leurs produits de fin avril à novembre. Voici, dans chacune de ces catégories, les variétés que nous recommandons :

1° Fraisiers à gros fruits, non remontants :

Docteur Morère : Fruit très gros, chair rose d'excellente qualité. Rustique et de grande production.

Vicomtesse Héricart de Thury : Fruit moyen, chair rouge vermillon d'un goût très fin. Hâtive, rustique et de grande production.

Général Chamy : Fruit gros, long, chair d'un rouge brun foncé, juteuse et sucrée.

Madame Moutot (ou fraise tomate) : Fruit énorme, un peu aplati, chair saumonée, ferme, hâtive.

L'Or du Rhin : Gros fruit conique, chair d'un rouge vif, juteuse et très parfumée.

Tardive de Léopold : Gros fruit, chair d'un beau rouge vif, ferme, sucrée. Très tardive.

2° Fraisiers à gros fruits, remontants :

Saint-Joseph : Fruit moyen en forme de cœur, chair d'un rouge vif, ferme et juteuse.

Saint-Antoine de Padoue : Gros fruit, chair rouge, ferme, excellente. De bonne conservation.

Perle rose : Gros fruit conique, chair rose d'excellente qualité, très parfumée. Grande production.

Merveille de France : Gros fruit, chair d'un beau rouge vif, ferme, excellente. Grande production.

Abondance : Gros fruit, chair rose, ferme, sucrée. Rustique et de grande production.

Saint-Fiacre : Gros fruit, chair d'un rouge mat, sucrée. Grande production.

3° Fraisiers à petits fruits des Quatre-Saisons :

Améliorée : Chair parfumée. Grande production.

Triomphe des Marchés : Chair parfumée, ferme. Grande production. La Génèreuse : Fruit ovale, très gros, d'un beau rouge. Parfum exquis. Grande production.

Gaillon : Beaux fruits blancs ou rouges, chair fine, aigrelette, d'un parfum prononcé rappelant celui de la fraise des bois. Ne donne pas de filets et se reproduit par divisions de touffes. Convient très bien à la confection des bordures.

Choix des pieds. — Les plants seront pris sur les coullants des pieds d'un an, sains et vigoureux, ayant bien fleuri ; on ne prendra sur chaque coullant que les premiers. On les enlèvera bien enracinés avec motte de terre. Si l'on ne dispose pas de terrain immédiatement, on placera les plants en jauge les uns contre les autres. Ces plants seront d'ailleurs toujours préférables à ceux mis en place directement. On les paillera légèrement et on les arrosera pour les empêcher de se dessécher. Si vous avez acheté des fraisiers et que ceux-ci arrivent fanés, plongez leurs racines dans l'eau pendant quelques heures, repiquez les plants en pépinière à cinq centimètres l'un de l'autre, ombragez-les et tenez-les humides.

Plantation. — Si la terre est légère on la damera. Le fraisier aime les sols durs ; on s'en rend compte en observant la facilité avec laquelle il se propage dans les allées cendrées. On plantera en quinconce sur des lignes espacées de 0-45 en laissant un intervalle de 0-35 entre chaque plant. En ce qui concerne les fraisiers des Quatre-Saisons, 30 cm. en

tous sens suffiront. On mettra deux plants par touffe.

Ne plantez pas les fraisiers comme vous plantez les poireaux, c'est-à-dire en creusant des trous au plantoir et en y engageant les racines. Creusez au contraire un trou assez large au déplantoir et étalez-y circulairement les racines dans la position qu'elles aiment et prennent quand les plants poussent spontanément. Recouvrez de terre en dégageant bien les coullants et tassez avec le pied pour prévenir le déchaussement causé par les pluies. Couvrez les intervalles entre les pieds d'un paillis peu épais de fumier décomposé pour maintenir l'humidité. Arrosez toute la planche mais particulièrement chaque pied.

Soins à donner. — 1° Pendant l'hiver : Rechausser les pieds soulevés par les dégelés en ramenant un peu de terre autour et en la tassant fortement.

2° Au printemps : Faire la chasse aux limaces, escargots, vers blancs et grès qui anéantiraient la plantation.

3° En avril-mai : Supprimer avec des ciseaux les coullants qui affaibliraient les pieds. En laisser quelques-uns sur certains pieds pour la reproduction. Enlever les feuilles et tiges sèches. Lorsque la fructification commence, couvrir la planche de mousse ou de paille pour empêcher les fruits de toucher la terre et ainsi de se souiller et gâter. Cette opération maintient, d'autre part, l'humidité de la terre et empêche les mauvaises herbes de pousser. N'oubliez pas qu'une plantation de fraisiers ne doit jamais être remuée. Au printemps, vous donnerez un premier binage ; il ne dépassera pas 3 cm. et ce sera le plus profond. Il ameublira le sol tassé par les pluies hivernales et permettra l'échauffement de la terre. Deux ou trois autres binages suffiront à détruire les mauvaises herbes. Le fraisier demande beaucoup d'eau ; il doit être arrosé souvent. Contrairement à ce que l'on pense, on peut arroser des fleurs, cela n'empêche pas les fruits de se nouer et les attendrit.

Engrais. — Pour éviter la chlorose qui se produit quand l'hiver et le printemps ont été humides, répandre entre les lignes et les pieds du sulfate de fer finement pulvérisé. Semer de temps à autre, à la dose de 5 à 8 kilos à l'are, des platras de démolitions grossièrement écrasés ou, à défaut, du plâtre qui donneront à la végétation, en avril, un coup de fouet considérable.

Au moment où apparaissent les premières fraises encore vertes arroser les planches en évitant de mouiller les pieds avec de l'eau renfermant un dixième de purin. Si l'on dépassait cette proportion, on obtiendrait une pousse exagérée de feuilles et de coullants au détriment des fruits. Si une plantation a été épuisée par des coullants, il sera bon, en novembre, de répandre en couverture 100 gr. de superphosphate par mètre carré.

Ennemis du fraisier. — Ils sont très nombreux : limaces, escargots, harpates, courtilières, etc. Répandre de temps en temps, entre les lignes et les pieds, de la saie et surtout, si l'on peut s'en procurer, du sulfocarbonate de potasse. Ce produit dégage des vapeurs de sulfure de carbone qui tuent radicalement tous les parasites, ainsi que leurs œufs et leurs larves (dose 30 à 40 gr. par mètre carré). Le résidu est du carbonate de potasse, engrais excellent.

Maladies du fraisier. — Parfois on voit se former sur les feuilles du fraisier des taches brun pourpres rondes, à centre gris. Il faut supprimer les feuilles atteintes et pulvériser au printemps et à l'automne une solution de bouillie bordelaise. Les fraisiers sont aussi parfois recouverts d'une poussière blanche qui fait pourrir les fruits. C'est le « blanc » ou « meunier ». On y remédie en souffrant à plusieurs reprises.

Renouvellement des planches. — La deuxième année de plantation donne le maximum de rendement. Dès la deuxième année il faudra donc prévoir le remplacement des plants sur un autre terrain. Les fraisiers des Quatre-Saisons — sauf les Gaillon — devront être renouvelés tous les ans.

La récolte des fraises doit se faire le matin. On les met sur des plats au fond desquels on a disposé quelques feuilles.

La fraise est un fruit très sain et nourrissant, recommandé aux tempéraments sanguins, aux personnes bilieuses, à celles qui souffrent de la goutte, de la gravelle ou de rhumatismes. Les racines de fraisier sont apéritives, diurétiques et dépuratives. On en prépare une décoction (25 à 50 gr. par litre d'eau) qui rend de grands services dans les hydroses, les obstructions des reins et du foie, la goutte, la gravelle, les affections cutanées et les vices du sang.

LE VIEUX JARDINIER.

(Reproduction interdite.)

## Chemins de Fer de Paris à Orléans et du Midi

A l'occasion de la Foire Commerciale de Nantes, les mesures suivantes seront prises les samedis 7 et 14 avril, ainsi que les dimanches 8 et 15 avril pour faciliter le mouvement des voyageurs.

Ligne d'Angers. — Le train express 115 s'arrêtera exceptionnellement à Angers-sur-Loire, où il passe à 8 h. 05, pour y prendre les voyageurs.

Ligne de Châteaubriant. — Le train de marchandises dont l'horaire est indiqué ci-dessous assurera le service des voyageurs de 3<sup>e</sup> classe seulement, entre Nantes et Angers.

Nantes, départ 11 h. 12 ; Sucé 11 h. 41 ; La Chapelle-sur-Erdre, 11 h. 56 ; Saint-Joseph, 12 h. 16 ; Nantes, arrivée 12 h. 29.

Ligne de Savenay. — Un service de voyageurs (3<sup>e</sup> cl.) sera également organisé dans les mêmes conditions entre Cordemais et Nantes :  
Cordemais, départ 11 h. 23 ; Saint-Etienne-de-Montluc, 11 h. 41 ; Couëron 11 h. 55, Basse-Indre, 12 h. 03 ; Chantenay, arr. 12 h. 13 ; Nantes, arrivée 12 h. 33.

L'abondance des matières nous oblige à remettre notre feuilleton à la semaine prochaine.

## LA CALVITIE REND CHAUVES LA CALVITIE REND LAID

Il vaut mieux prévenir que d'attendre l'effacement de la chevelure. 15 ans d'existence à Nantes Vous donnent la garantie de notre Séve Capillaire « HIDALGO » à base de cellules Capillaires organiques, pour

**SUPPRIMER LA CALVITIE**

**NOTRE SEVE CAPILLAIRE « HIDALGO »**

Peut vous être fournie en extrait Essence pure pour préparer vous-mêmes Un 1/2 litre de séve capillaire pour 25 fr. Compris le shampooing spécial. Nous expédions pour toute la France Au reçu de 27 fr. en timbres-poste ou mandat

Ou contre remboursement de 30 francs. Au magasin de détail nous avons les Rayons les mieux assortis de tout l'Ouest. En fausses, laines, savons barbe, toilette, Baignoires, produits et appareils d'hygiène.

Adressez vos commandes  
**LABORATOIRE « HIDALGO » DE PARIS**  
Passage Pommeraye, à NANTES  
Au-dessous du Grand Dentiste

## L'Activité du Comité National de Propagande en faveur du Vin

En sa séance du 20 mars dernier, le Comité National de Propagande en faveur du Vin a donné un compte rendu très détaillé de son action au cours de l'année écoulée et a soumis diverses propositions relatives à la campagne 1934.

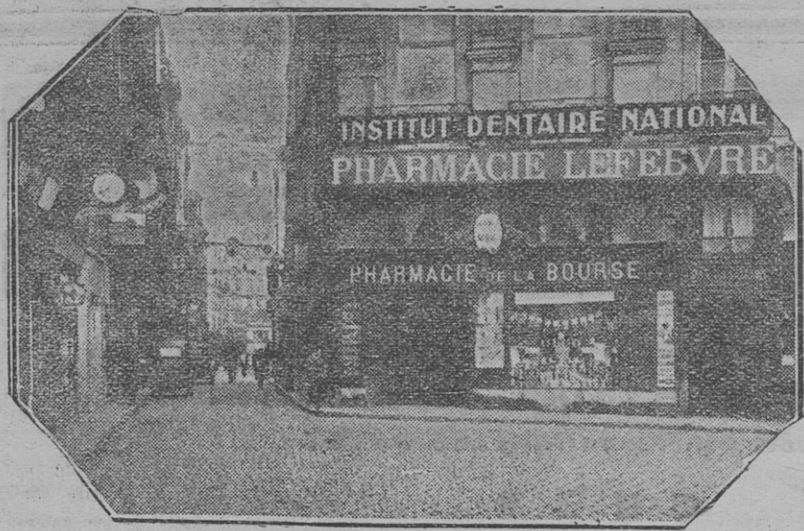
Nous ne pouvons que nous réjouir des heureux résultats obtenus par le Comité National, grâce à l'appui des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et débitants et aussi grâce au concours actif et sympathique du corps médical. Des conférences se sont multipliées en faveur du vin, de sa valeur hygiénique et thérapeutique. Nous apprenons que le deuxième Congrès, organisé par les Médecins Amis des Vins de France, se tiendra à Béziers du 25 au 28 octobre 1934. Nous donnerons, en temps voulu, le programme de cette manifestation qui tend à prendre un caractère international.

Le Comité de propagande avait organisé, au dernier Salon des Arts Ménagers, à Paris, un stand qui a abouti à un total de 20.000 dégustations. Ce premier effort pourra être développé au cours des prochaines années, en collaboration avec les Associations viticoles régionales, chacune présentant ses vins. Le stand du Comité, à la prochaine Foire de Paris, gardera un caractère de simple propagande de tous nos vins. Grâce aux crédits obtenus, le Comité poursuit son action par le cinéma, la radiophonie, les brochures, affiches et conférences.

Ajoutons enfin que la seconde Fête Nationale du Vin se tiendra à Bordeaux du 14 au 17 juin prochain. Dès maintenant nous devons tous contribuer à intensifier l'appel auprès des

# CRÉDIT NANTAIS

Toutes Opérations de Banque et de Bourse  
-- DEPOTS DE FONDS --  
-- PAIEMENTS DE COUPONS --  
-- LOCATION DE COFFRES-FORTS --



## LA PATIENCE DE LA CAMPAGNE

Samedi, 7 avril 1934

De tout temps, les gens de la campagne ont eu besoin de se faire extraire, soigner et remplacer les dents.

Les 9/10<sup>e</sup> d'entre eux ont, du reste, n'avaient recours aux soins du dentiste qu'en cas d'urgence et partiellement.

L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL leur a permis de connaître les prix de bases de ses interventions dentaires, et maintenant ils jugent opportun de se faire soigner totalement, ce à quoi, ils aspirent.

Le Comité de propagande d'hygiène de l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL a spécialement mis au point à leur intention un service d'exécution rapide pour leur éviter les dérangements trop nombreux.

Nous rappelons au public les tarifs officiellement pratiqués à l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL :

| SOINS                                                                                                                                                                                                                                                                  |            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Extraction, la première....                                                                                                                                                                                                                                            | 8 fr. 00   |
| les autres.....                                                                                                                                                                                                                                                        | 4 fr. 00   |
| Plombage.....                                                                                                                                                                                                                                                          | 12 fr. 00  |
| Traitement racine.....                                                                                                                                                                                                                                                 | 12 fr. 00  |
| PROTHESE                                                                                                                                                                                                                                                               |            |
| Dentier : la dent.....                                                                                                                                                                                                                                                 | 16 fr. 65  |
| EXEMPLE                                                                                                                                                                                                                                                                |            |
| Dentier 10 dents 2 crochets et une base.....                                                                                                                                                                                                                           | 203 fr. 15 |
| Dentier 15 dents, 2 crochets et une base.....                                                                                                                                                                                                                          | 303 fr. 05 |
| Dentier complet, haut 14 <sup>e</sup> dents plus 1 base, bas 14 dents plus 1 base.....                                                                                                                                                                                 | 499 fr. 50 |
| N. B. — Le Comité de Gestion rappelle que son dentiste-contrôleur se tient également à l'entière disposition des gens de la campagne pour la mise au point et réfection des dentiers usagés ou inutilisables, avec les mêmes garanties que pour les assurés agricoles. |            |
| L'Institut Dentaire National 23, Place de la Bourse - NANTES                                                                                                                                                                                                           |            |

**Vous trouverez l'engrais de Votre Terre parmi les Engrais Composés Saint-Gobain.**

## Offres et Demandes

Service réservé à nos adhérents  
Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes  
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

### OFFRES

191. — A vendre beaux PLANTS D'ASPERGES « Grosse hâtive d'Argenteuil », plant sélectionné extra. S'adresser à M. Robert Morice, à Saint-Luc (L.-L.).

49. — A vendre UN APPAREIL A SULFATER, marque « Le Muscadin », modèle récent, prix modéré. S'adresser à L. Chauvin, Rocheservière (Vendée).

48. — A louer, à prix d'argent ou à moitié, UNE FERME de 10 hectares environ à 5 kilomètres de Nantes, comprenant : excellente prairie, terres, vignes, taillis, bons bâtiments. S'adresser à M. Jaricot, 15, rue Menou, Nantes.

51. — A louer pour le 1<sup>er</sup> novembre prochain, au Ranzy, en Saint-Joseph-de-Portrieux, PETITE FERME de 5 hectares, en bordure de l'Erde, convenant pour culture maraîchère. S'adresser docteur Montfort, 14, rue de la Rosière, Nantes.

### DEMANDES

29. — On demande pour la campagne, MENAGE sérieux, jardinier, toutes mains, ayant permis conduire, femme cuisinière, petite basse-cour. Sérieuses références exigées. S'adresser au Syndicat.

31. — On demande, UN CELIBATAIRE pour culture maraîchère. S'adresser à M. Piau, maraîcher, Le Douet, Saint-Sébastien-sur-Loire (Loire-Inférieure).

32. — TONNELIER de profession demandé. Pourra avoir logement. S'adresser lundi 9 avril, de 8 heures à 9 heures, chez M. Grégoire, Vins, à Beaufort, à Vertou (Loire-Inf.).

Un coffre-fort ancien, bon marché ou d'occasion est dangereux. Achetez un coffre-fort Bauche.

## Foires et Marchés de la Somme

Lundi 9 avril. — Touvois.  
Mardi 10. — Boussay, Le Loroux-Bottereau, Derval, Saffré.  
Mercredi 11. — Saint-Philbert-de-Grandlieu, Châteaubriant, Fresnay.  
Jeudi 12. — Aigrefeuille, Ancenis.  
Vendredi 13. — Carquefou, Sainte-Pazanne.

## NOS MERCURIALES

### Grains et Farines

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région à ce jour : Nantes, le 5 avril.

Farine de froment..... 175  
Blé d'après la nouvelle loi 125 50  
Avoines grises ou noires..... 53  
Avoines bigarrées..... 47  
Sarrasin Bretagne..... 87  
Sarrasin Loire-Inférieure..... 89  
Orge indigène..... 48/49 Nantes  
Son bonne fabrication..... 48/49 Nantes

Ces prix s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

### Cours du Bétail

#### SYNDICAT DE LA BOUCHERIE

Cours du 30 mars  
VEAUX : 564. Le kilo sur pied : 1<sup>re</sup> qualité, 3,75 à 5 fr. Tous les kilos payables.

BEUFS : 2. — Le demi-kilo : Devant : 1<sup>re</sup> qualité, 2 à 3 fr.; 2<sup>e</sup> qual., 1,50 à 2 fr.; 3<sup>e</sup> qual., 1 à 1,50. — Derrière : 1<sup>re</sup> qualité, 3,25 à 3,75; 2<sup>e</sup> qual., 2,25 à 2,75; 3<sup>e</sup> qual., 1,25 à 1,75.  
MOUTONS : 248. — Le demi-kilo : 1<sup>re</sup> qualité, 7,50 à 8,50; 2<sup>e</sup> qual., 6,50 à 7,50.  
AGNEAUX. — Sans tarif.

#### SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE CAMPAGNE

ET MARCHANDS DE VEAUX  
VEAUX : 564. — Le kilo sur pied : 3 fr. à 4 fr. 75.

Il est à observer que ces prix s'entendent entrés en ville, frais de marche, perte de kilo à déduire : 20 fr. 50. Donc moyenne : 3 fr. 05.

### Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :  
Paille de blé en botte..... 220 à 225  
Paille de blé pressée..... 220 à 225  
Foin, les 500 kilos..... 230 à 250

### Légumes et Primeurs

#### MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 4 avril.  
Artichauts, les 12, 20 fr. — Betteraves, les 12, 6 fr. — Carottes, le kilo, 2 fr. — Céleri rave, les six, 15 fr. — Choux romanesco, les 12, 20 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 1 fr. 50 à 3 fr. — Cresson, les 12, 8 fr. — Chicorées, les 12, 5 fr. — Endives, le kilo, 2 fr. 50. — Epinards, le kilo, 2 fr. — Laitues, les 12, 5 à 7 fr. — Navets, la botte, 1 fr. 75. — Noix, le kilo, 5 fr. — Oseille, le kilo, 2 fr. — Oignons, le kilo, 1 fr. 25. — Pommes, le kilo, 2 fr. 50 à 4 fr. — Pissenlits, le kilo, 1 fr. à 3 fr. — Poireaux, la botte, 8 à 10 fr. — Radis, les 12, 10 à 12 fr. — Salsifis, le paquet, 1 fr. 50. — Scorsonères, le paquet, 1 fr. 50. — Pommes de terre, le kilo, 0 fr. 40.

### MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 4 avril.

#### POMMES DE TERRE

On cote aux 100 kilos, wagons départ, marchandises vrac : Berstelingen Loiret, 64-65; du Nord, 65; Saucisse rouge de Bretagne, grosses tranches 36-40, toutes venantes 31-34; du Loiret, 35; Poitou, 34-35; Creuse, 39-40; Maine-et-Loire, 34; Plouze Brezague, 40; Yonne, 44-45; Fin de Saône Bretagne, 38; Etoile du Nord du Loiret, 35; Early Sarthe, 39-40; Jaune ronde de Bretagne, 31-32; de la Sarthe et du Loiret, 33-34; de la Creuse, 31-35; d'Auvergne, 34; Rosa Est, 80; Morbihan, 60-62; Côtes-du-Nord, 65-68; Loiret, 80; Loire-et-Cher, 78; Beauvais Sarthe, 24-25; CAROTTES. — Marché très soutenu, mais peu d'affaires. Aux 100 kilos, wagons départ, marchandise logée, de 150 à 170 toutes régions.

OIGNONS. — Marché plus ferme. Aux 100 kilos, wagons départ, marchandise logée : Auxonne, 55; Verberie, 75-80; Saint-Brieuc, 40-42; Charleval, 30; Poitou, 55; Mazé, 75-80.

#### LEGUMES SECS

Aucune modification dans les prix, aussi bien en marchandise française qu'en étrangère.

#### PAILLLES ET FOURRAGES

Paris. — Marché libre.  
On cote par balles pressées, haute densité, aux 100 kilos, départ. Centre, Ouest, Nord, Est :  
Paille de blé, 8-12,50; d'avoine, 7,50-11; d'orge ou escourgeon, sans orfres, 7-10; de Luzerne, 38 à 43; Trèfle, 29 à 31.

#### Cours des Vins

Muscadelle 1933, la barrique, 200 à 800 Gros-plais 1933, la barrique, 250 à 350 Serbelles nouveau, la barrique, 275 à 325 Océannes nouveau, la barrique, 250 à 300 Noah nouveau, la barrique, 175 à 225

### MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Le demi-kilo :  
Beuf. — 1<sup>re</sup> catégorie, 6 à 11 fr.; 2<sup>e</sup> cat., 5,50 à 6 fr.; 3<sup>e</sup> cat., 5,00 à 5,50.  
Veau. — 1<sup>re</sup> catégorie, 5 à 9 fr.; 2<sup>e</sup> cat., 4 fr.; 3<sup>e</sup> cat., 2,50 à 3,50.  
Mouton. — 1<sup>re</sup> catégorie, 10 fr.; 2<sup>e</sup> cat., 8 à 9 fr.; 3<sup>e</sup> cat., 5 fr.

Porc. — 5 à 7 fr. 50.  
Beurre. — 8 à 9 fr. 50.  
Œufs. — La douzaine, 3 à 3 fr. 50.  
Lapins. — 6 à 6 fr. 50.  
Poulets. — 8 à 8 fr. 50.

CANDÉ, 2 avril.  
Poulets, la couple, 30-36 fr.; poulets, la couple, 26-34 fr.; canards, la couple, 28-34 fr.; oies grasses, le kilo, 6,50 à 7 fr.; lapins, la pièce, 10 à 12 fr.; pigeons, la paire, 9 à 11 fr.; œufs, la douzaine, 3 fr.; beurre, la livre, 8,50 à 9 fr.

Porcs gras, le kilo, 4,25 à 4,50; porcs maigres, la pièce, 150 à 280 fr.; porcelains, la pièce, de 80 à 115 fr.  
Beufs, vaches, amenés 600; veaux, amenés 80.

### Pas de gaspillage

Très riche en amidon, le riz est digéré et assimilé au maximum par les animaux. L'aliment qui ne fatigue pas le tube digestif des animaux et qui met le bétail en parfait état,

est le

RIZ!

Ecrire au Bureau de Propagande 62, Rue de Richelieu, Paris (2<sup>e</sup>)

En vente chez tous les quincailliers



Une fourche en acier à haute résistance

LÈGER SOUPLE PÉNÉTRANTE D'UNE LONGUE DURÉE

Demandez la fourche

PEUGEOT FRÈRES VALENTIGNEY

En vente chez tous les quincailliers

LE SUCCÈS DANS L'ÉLEVAGE DES POUSSINS

est assuré avec les Nourritures "OVOX" et le concours de LA MÈRE POULE à 55 francs, franco

sans la caisse qu'on peut facilement faire soi-même. Consommation : 1 litre de pétrole en 10 jours

Société "OVOX" 69, Rue Monfoulen — NANTES

7 Juin 1933, J'étais très maigre et anémique et souffrais atrocement de la constipation. J'ai pris votre agréable Tisane des Chartreux de Durbon et en même temps vos Pilules Supertoniques, j'en suis au cinquième flacon de l'une et de l'autre et j'ai augmenté de 3 kilos en restant mince des hanches.

J'ai une mine superbe et un entrain que je ne croyais jamais plus retrouver. Je recommande vos produits autour de moi, si elles savaient combien de femmes garderaient leur jeunesse et leur sveltesse.

Mme Andrée L....., au Valat TERRASSON (Dordogne). TISANE, le flacon : 14,80; PILULES, l'étui : 8,50. Toutes pharmacies. Les Laboratoires J. BERTHIER, à Grenoble, envoient brochures et attestations.

## MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 2 Avril 1934

| ANIMAUX       | Amenés | Vendus | COURS OFFICIELS du kilo, viande nette |                      |                      |       |                       | PRIX APPROXIMATIF du kilo, poids vif |                      |       |  |  |
|---------------|--------|--------|---------------------------------------|----------------------|----------------------|-------|-----------------------|--------------------------------------|----------------------|-------|--|--|
|               |        |        | 1 <sup>re</sup> qual.                 | 2 <sup>e</sup> qual. | 3 <sup>e</sup> qual. | extra | 1 <sup>re</sup> qual. | 2 <sup>e</sup> qual.                 | 3 <sup>e</sup> qual. | extra |  |  |
| Boeufs.....   | 2.424  | 2.300  | 6 40                                  | 4 90                 | 3 80                 | 7 40  | 3 85                  | 2 70                                 | 1 90                 | 4 58  |  |  |
| Vaches.....   | 1.449  | 1.300  | 6 30                                  | 4 40                 | 3 60                 | 7 70  | 3 78                  | 2 42                                 | 1 80                 | 4 92  |  |  |
| Taureaux..... | 414    | 400    | 4 80                                  | 4 00                 | 3 70                 | 5 40  | 2 88                  | 2 20                                 | 1 85                 | 3 35  |  |  |
| Veaux.....    | 1.965  | 1.900  | 10 50                                 | 7 90                 | 5 90                 | 12 10 | 6 30                  | 4 50                                 | 3 25                 | 7 25  |  |  |
| Moutons.....  | 6.094  | 6.000  | 16 20                                 | 12 00                | 10 10                | 17 20 | 8 10                  | 5 65                                 | 4 45                 | 8 50  |  |  |
| Porcs.....    | 1.586  | 1.536  | 7 28                                  | 6 58                 | 5 00                 | 7 86  | 5 10                  | 4 60                                 | 3 50                 | 5 50  |  |  |

Du Jeudi 5 Avril 1934

| ANIMAUX       | Amenés | Vendus | COURS OFFICIELS du kilo, viande nette |                      |                      |       |                       | PRIX APPROXIMATIF du kilo, poids vif |                      |       |  |  |
|---------------|--------|--------|---------------------------------------|----------------------|----------------------|-------|-----------------------|--------------------------------------|----------------------|-------|--|--|
|               |        |        | 1 <sup>re</sup> qual.                 | 2 <sup>e</sup> qual. | 3 <sup>e</sup> qual. | extra | 1 <sup>re</sup> qual. | 2 <sup>e</sup> qual.                 | 3 <sup>e</sup> qual. | extra |  |  |
| Boeufs.....   | 1.111  | 1.050  | 6 40                                  | 4 90                 | 3 80                 | 7 40  | 3 85                  | 2 70                                 | 1 90                 | 4 58  |  |  |
| Vaches.....   | 741    | 650    | 6 30                                  | 4 40                 | 3 60                 | 7 70  | 3 78                  | 2 42                                 | 1 80                 | 4 92  |  |  |
| Taureaux..... | 230    | 220    | 4 80                                  | 4 00                 | 3 70                 | 5 40  | 2 88                  | 2 20                                 | 1 85                 | 3 35  |  |  |
| Veaux.....    | 1.316  | 1.250  | 10 00                                 | 7 90                 | 6 00                 | 11 90 | 6 00                  | 4 50                                 | 3 30                 | 7 15  |  |  |
| Moutons.....  | 6.032  | 5.800  | 16 00                                 | 12 30                | 10 40                | 17 00 | 8 00                  | 5 78                                 | 4 57                 | 8 50  |  |  |
| Porcs.....    | 1.419  | 1.419  | 7 28                                  | 6 58                 | 5 00                 | 7 86  | 5 10                  | 4 60                                 | 3 50                 | 5 50  |  |  |

### Marché du Lundi. — Arrivages par Département

GROS. — 4.287. Maine-et-Loire, 205; Sarthe, 360; Mayenne, 160; Loire-Inférieure, 70; Deux-Sèvres, 145; Vienne, 285; Vendée, 220.  
VEAUX. — 1.965. Maine-et-Loire, 130; Sarthe, 360; Mayenne, 40; Loire-Inférieure, 40; Indre-et-Loire, 90.  
PORCS. — 1.536. Maine-et-Loire, 190; Sarthe, 115; Loire-Inférieure, 175; Indre-et-Loire, 80; Deux-Sèvres, 85.  
MOUTONS. — 7.112.

### CLASSON

Blé, incoté farine, 171 à 175; avoine, 70; blé noir, 55; son, 52; foin, les 500 kilos, 250 à 290; paille, 115 à 125; poulets gros, la couple, 41 à 45, moyens, 35 à 40, petits, 30 à 34; lapins, la pièce, 10 à 15; œufs, la douzaine, 2,75 à 3,25; beurre, le demi-kilo, 8 à 9,50; bœufs gras, le kilo sur pied, 2 à 3; bœufs de travail, la paire, 2,500 à 4,500; vaches grasses, le kilo, 1,75 à 2,75; vaches laitières, 300 à 2,200; veaux, le kilo, 4 à 5; porcs, 4,50 à 6; porcs de lait, 120 à 180.

### EN VENANT À LA FOIRE, ALLEZ DÉJEUNER

**AU PETIT VATEL**  
RESTAURANT, 6, Rue des Chapelliers, NANTES (près Decré et Place Pilon)  
Son Repas à 9 francs, Vin et Café compris  
Cuisine Bourgeoise

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces.

Le Gérant : R. FAIVRE.

## L'Anémie, fléau social !

Naguère, quand le monde n'était pas comme détraqué par le machinisme et la soif du gain, quand les cités monstres n'avaient pas encore enfoncé le citadin, onze mois et demi sur douze, dans l'atmosphère insalubre des ateliers et des bureaux; quand ses occupations fébriles n'avaient pas encore condamné l'homme au perpétuel « sédentarisme », quand la vie était plus naturelle, plus sage, plus simple, plus saine, l'anémie demeurait une maladie exceptionnelle : c'est aujourd'hui un fléau social !

C'est le mal des villes, des agglomérations, des bureaux, des ateliers, des écoles; dans ces milieux débilitants artificiels le sang manque d'oxygène, de lumière, il s'étiolé, s'appauvrit, ne fournit plus aux cellules une nourriture assez riche, n'élimine plus les déchets des combustions internes, ne se défend même plus contre les germes infectieux venus du dehors : l'organisme est, dès

lors, exposé sans force et sans défense aux pires affections, à la neurasthénie, à la tuberculose.

Mais purgez ce sang de ces vices par une cure de plantes fraîches, par une cure de TISANE DES CHARTREUX DE DURBON, puis rendez lui les éléments naturels vitaux qui lui font défaut, au moyen d'une cure de PILULES SUPERTONIQUES DES CHARTREUX DE DURBON, et en quelques semaines, il aura retrouvé sa pureté, sa force, sa richesse, tout rentrera dans l'ordre à nouveau, le corps prospérera, dominera sa faiblesse, ce sera la guérison, une guérison de plus à l'actif de la TISANE et des PILULES SUPERTONIQUES DES CHARTREUX DE DURBON !

7 Juin 1933, J'étais très maigre et anémique et souffrais atrocement de la constipation. J'ai pris votre agréable Tisane des Chartreux de Durbon et en même temps vos Pilules Supertoniques, j'en suis au cinquième flacon de l'une et de l'autre et j'ai augmenté de 3 kilos en restant mince des hanches.

J'ai une mine superbe et un entrain que je ne croyais jamais plus retrouver. Je recommande vos produits autour de moi, si elles savaient combien de femmes garderaient leur jeunesse et leur sveltesse.

Mme Andrée L....., au Valat TERRASSON (Dordogne). TISANE, le flacon : 14,80; PILULES, l'étui : 8,50. Toutes pharmacies. Les Laboratoires J. BERTHIER, à Grenoble, envoient brochures et attestations.

## A LA FOIRE

# La Société Nantaise d'Electricité

présente :

Un ensemble remarquable d'appareils électriques de CUISSON

GRANDE CUISINE. — Four de pâtisseries, four de charcutier, fourneau de restaurant. CUISINE DOMESTIQUE. — Fours, réchauds, cuisinières.

Et vous invite à déguster à son stand des pâtisseries et des crêpes cuites à l'électricité

Une collection de POMPES répondant à tous les besoins, centrifuges, rotatives, à pistons. Laveuse d'auto à 20 kg.

Une LAVEUSE D'AUTO fournissant de l'eau à une pression de 20 kg. Démonstrations sur demande.

Une MACHINE A LAVER le linge, à ventouses mues mécaniquement et à chauffage électrique. Démonstrations tous les jours.

Des CHAUFFE-EAU électriques à accumulation, de toutes capacités, qui fournissent économiquement de l'eau très chaude pour les besoins de la toilette et du ménage.

Un TREUIL LÉGER de labour maraîcher actionné par un moteur électrique de 2 CV., et dont la consommation est inférieure à 1/2 kWh par ar.

Une BATTEUSE qui peut être utilisée dans presque toutes les formes car elle ne nécessite qu'un moteur électrique de 5 CV., ce qui permet de battre économiquement.

Un CHASSIS chauffé électriquement, tout particulièrement recommandé aux maraîchers qui font des primeurs pour faire les semis avec une température convenable.

AU PALAIS DE L'ÉLECTRICITÉ

visitez le Stand de la S. N. E.

CINÉMA GRATUIT

Démonstrations permanentes de cuissons et pâtisseries électriques

# Votre Costume pour les Fêtes

Élégant à 185 fr. — Très chic à 225 fr. — Parfait à 250 fr.

# GRAND BON MARCHÉ, 1, Place Royale - Nantes

